

Raiffeisen plan d'épargne en fonds de prévoyance

Avec un plan d'épargne en fonds de prévoyance vous constituez systématiquement votre patrimoine. Vous bénéficiez d'opportunités de rendement plus élevées que sur un compte de prévoyance 3a, sans avoir à vous soucier des cours boursiers ou de la répartition des risques. Une large offre de fonds est disponible pour la constitution de votre patrimoine.

Vos avantages

- **Constitution d'un patrimoine dès CHF 100**
Le plan d'épargne en fonds vous permet d'acquérir régulièrement des parts de fonds à partir de CHF 100 et de profiter ainsi des opportunités de rendement sur les marchés financiers mondiaux.
- **Effet du prix moyen**
En achetant régulièrement des parts du fonds, vous profitez du prix moyen avantageux en cas de fluctuation des cours: vous achetez plus de parts lorsque les cours sont bas et moins de parts lorsqu'ils sont élevés.
- **Simple et convivial**
Une fois établi, le montant fixé est investi régulièrement, de manière entièrement automatisée. Aucune action de votre part n'est requise.
- **Flexible**
Au besoin, vous pourrez à tout moment changer la stratégie de placement de votre plan d'épargne en fonds de prévoyance ou acheter ou vendre des parts du fonds.

Fonctionnement du plan d'épargne en fonds de prévoyance

Le plan d'épargne en fonds de prévoyance est idéal si vous souhaitez constituer sur plusieurs années un patrimoine de façon systématique. Vous pourrez acquérir des parts de fonds à partir de 100 francs et profiter ainsi des opportunités de rendement sur les marchés financiers internationaux. Vos paiements sont investis dans un ou plusieurs fonds.

Vous déterminez vous-même le montant de vos versements et choisissez la manière dont ils sont investis à partir de huit fonds de prévoyance.

Les variantes suivantes sont à votre disposition:

- Un montant fixe toutes les semaines, toutes les deux semaines, tous les mois, tous les trimestres, tous les semestres ou tous les ans.
- Automatiquement dès que vous effectuez un versement sur votre compte de prévoyance 3a (minimum CHF 100.-).
- Chaque année, le montant maximal que vous pouvez verser dans le pilier 3a.
- Vous pourrez à tout moment effectuer des versements supplémentaires ou interrompre la cadence de vos paiements.

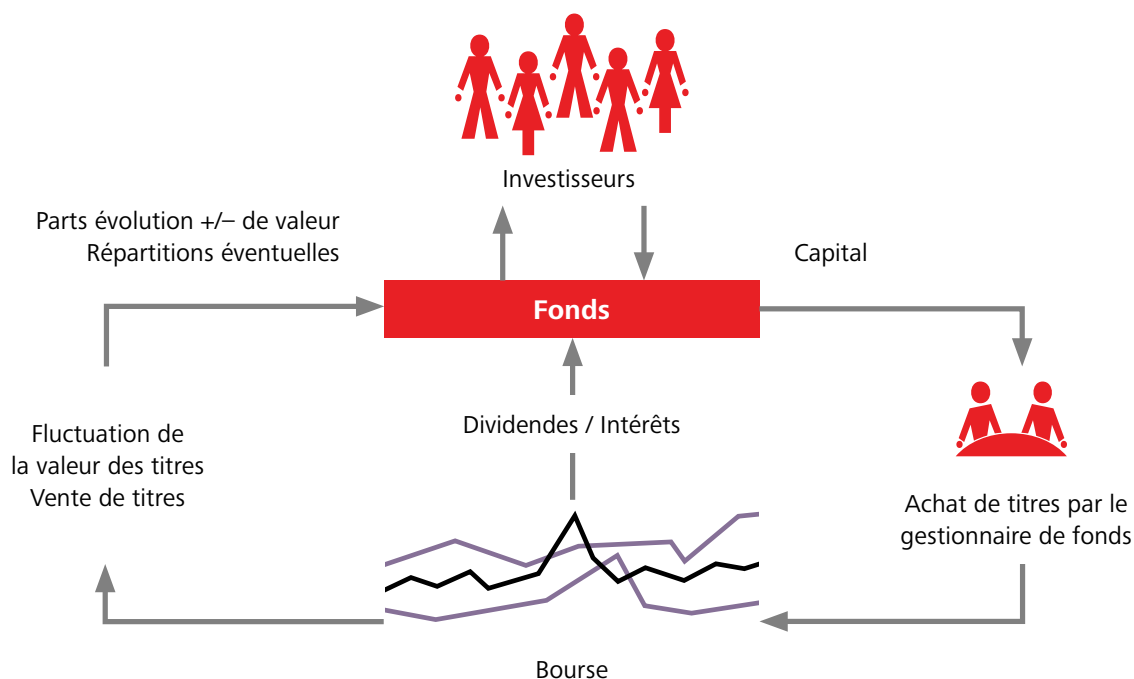
Les fonds de placement, votre solution idéale

Les fonds de placement possèdent plusieurs avantages. Ils vous offrent une forte diversification même pour de petites sommes de placement.

Qu'est-ce qu'un fonds de placement?

Un fonds de placement est un capital composé de dépôts de plusieurs investisseurs différents. Selon le fonds, ce capital est investi par des experts en placement sur les marchés internationaux de titres sous la forme d'actions, d'obligations ou d'autres titres. Vous possédez des parts du fonds en fonction du montant de vos investissements. La valeur de

ces parts est déterminée par le cours des titres composant le patrimoine du fonds. Généralement, il est possible de racheter ou de revendre des parts de fonds à tout moment. Comme le capital du fonds est légalement considéré comme un patrimoine spécial, l'investisseur profite d'une meilleure protection.



Choisissez votre stratégie – puis détendez-vous

Vous avez le choix entre différentes stratégies de placement – choisissez celle qui correspond le mieux à votre profil d'investisseur personnel.

Revenu

Vous souhaitez compléter vos revenus réguliers par des gains en capital ponctuels. Les fluctuations de valeur sont modérées et conviennent à une disposition à prendre des risques peu élevée.

Equilibre

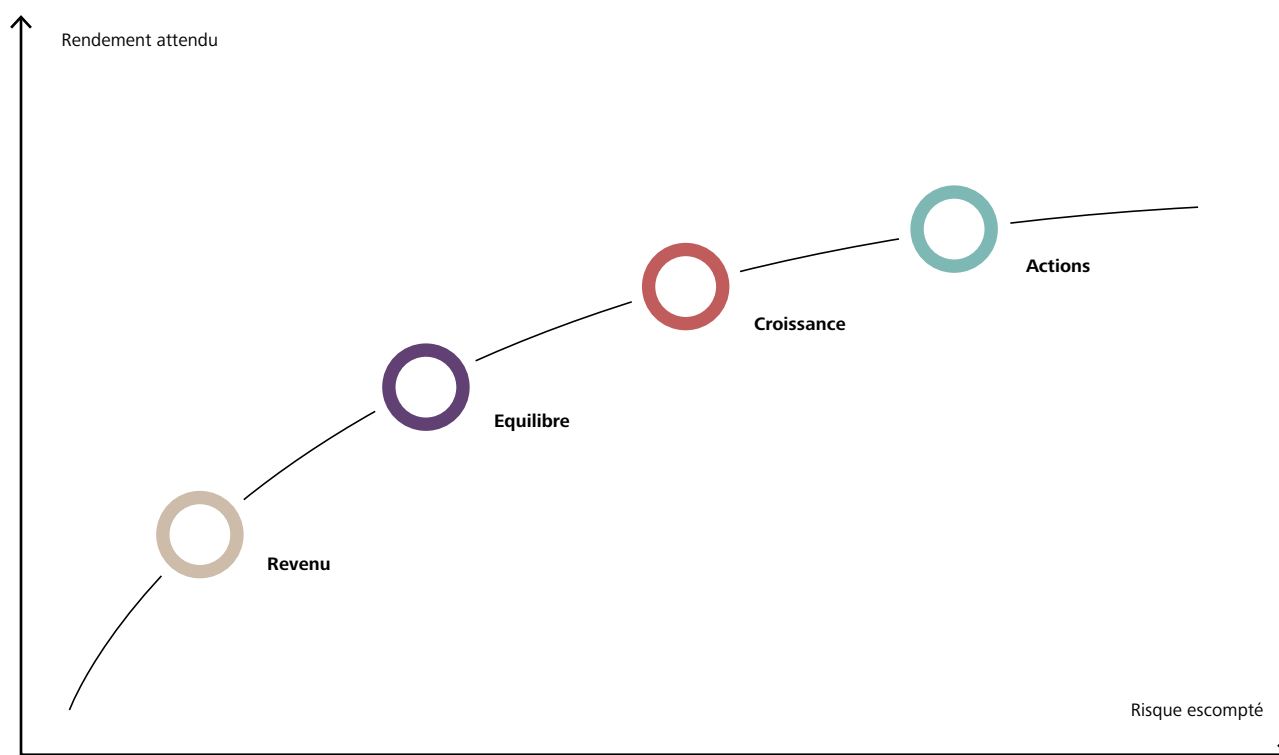
En plus d'un revenu régulier, vous souhaitez réaliser activement des gains en capital au moyen de placements en actions. La part d'actions accrue peut entraîner des fluctuations de valeur modérées.

Croissance

Vous souhaitez obtenir d'excellents gains en capital via des placements en actions, et complétés par un revenu continu. Des fluctuations de valeur accrues sont inhérentes à cette stratégie de placement.

Actions

Vous souhaitez investir dans des actions, saisir les opportunités de croissance et obtenir des gains en capital. Les fluctuations de valeurs élevées sont caractéristiques de cette stratégie de placement.



Dans quels fonds de prévoyance pouvez-vous investir?

En fonction de votre stratégie personnelle et vos préférences individuelles, vous pouvez envisager différents fonds de placement.

Fonds actifs

Dans les cas des fonds administrés de manière active, des analyses approfondies et une gestion active permettent de générer des opportunités de rendement supérieures à la moyenne du marché.

- Les experts en placements statuent sur la composition des portefeuilles de fonds, par ex. sur les actions et les obligations qu'ils contiennent.

- Les entreprises et les marchés pertinents de chaque catégorie de placement sont analysés dans ce sens, avant que les décisions en matière d'investissement ne soient prises.
- Il en résulte une sélection spécifique de titres d'après les critères de durabilité Raiffeisen Futura définis.

Objectif de placement Module	Revenu: Pension Invest Yield V	Equilibre: Pension Invest Balanced V	Croissance: Pension Invest Growth V	Actions: Pension Invest Equity V
Actions – Marges de fluctuation	10 – 35%	30 – 50%	50 – 80%	80 – 100%
Valeur	10'229'541	10'229'545	18'932'233	44'119'958
Coûts de gestion (par an)	1.05%	1.10%	1.20%	1.25%

Les fonds quasi indiciels

Les fonds quasi indiciels se distinguent par une représentation efficace de l'évolution de marché, une commercialisation conforme aux règles et une structure de coûts avantageuse.

- Les experts en placements essaient de présenter un index aussi précis que possible, c'est-à-dire qu'ils ne prennent aucune décision active, mais se fient à la composition de l'indice.

- Les écarts par rapport à l'indice chez Raiffeisen sont générés par une pondération plus forte des entreprises durables, alors que les entreprises non durables sont sous-pondérées, voire exclues.

Objectif de placement Module	Revenu: Systematic Invest Yield V	Equilibre: Systematic Invest Balanced V	Croissance: Systematic Invest Growth V	Actions: Systematic Invest Equity V
Actions – Quotes-parts stratégiques	25%	45%	65%	100%
Valeur	114'426'942	114'426'946	114'426'950	114'426'954
Frais de gestion (par an)	0.63%	0.66%	0.72%	0.75%

Vous profitez de l'effet de prix moyen

Grâce au plan d'épargne en fonds de prévoyance, vous pouvez acheter régulièrement des parts de fonds pour un montant identique. Le nombre de parts de fonds acquises change en fonction de leur prix. Vous achetez peu de parts lorsque les prix sont élevés, plus lorsque ceux-ci sont bas. Vous parvenez ainsi à un prix moyen avantageux. Grâce à des versements réguliers, vous minimisez en outre les risques d'investir à un moment inopportun.

Renseignements/informations complémentaires

Votre conseiller se tient à votre entière disposition pour élaborer avec vous une offre adaptée à vos besoins. N'hésitez pas à prendre contact avec nous.

raiffeisen.ch/fondsprevoyance

Ceci ne constitue pas une offre

La présente publication, fournie exclusivement à titre d'information et à des fins publicitaires, ne constitue ni un conseil en placement, ou une recommandation individuelle, ni une offre, une invitation ou une recommandation visant à inciter à acheter ou vendre des instruments financiers. Les fonds mentionnés dans la présente publication sont des fonds de droit suisse ou luxembourgeois. En particulier, la présente publication n'est ni un prospectus, ni une fiche d'information de base au sens de l'art. 35 ss. ou 58 ss. de la LSFIn. L'intégralité des conditions déterminantes ainsi que le détail des risques inhérents aux instruments financiers mentionnés figurent dans les documents de vente juridiquement contraignants associés (par exemple le prospectus, le contrat de fonds et la fiche d'informations de base (FIB), accompagnés à chaque fois des rapports annuels et semestriels). Ces documents peuvent être obtenus gratuitement auprès de Raiffeisen Suisse société coopérative, Raiffeisenplatz, 9001 Saint-Gall (ci-après «Raiffeisen») ou sur www.raiffeisen.ch/f/fonds. Il est recommandé d'acheter des instruments financiers uniquement après avoir obtenu un conseil personnalisé et étudié les documents de vente juridiquement contraignants ainsi que la brochure «Risques inhérents au commerce d'instruments financiers» de l'Association suisse des banquiers («ASB»). Toute décision prise sur la base de la présente publication l'est au seul risque du destinataire. En raison de restrictions légales en vigueur dans certains Etats, les présentes informations ne sont pas destinées aux ressortissants ou aux résidents d'un Etat dans lequel la distribution des instruments mentionnés dans cette publication est limitée. Si des performances sont indiquées, il s'agit de données historiques qui ne préjugent pas de l'évolution présente ou future de la valeur. Les commissions et frais prélevés lors de l'émission et, le cas échéant, lors du rachat des parts n'ont pas été pris en considération pour le calcul des données de performance des fonds.

Exclusion de responsabilité

Raiffeisen fait tout ce qui est en son pouvoir pour garantir la fiabilité des données présentées. Cependant, elle ne garantit pas l'actualité, l'exactitude ni l'exhaustivité des informations fournies dans la présente publication et décline toute responsabilité en cas de pertes ou dommages (directs, indirects et consécutifs) découlant de la distribution et de l'utilisation de la présente publication ou de son contenu. En particulier, elle ne saurait être tenue responsable des pertes résultant des risques inhérents aux marchés financiers. Les avis exprimés dans la présente publication sont ceux de Raiffeisen au moment de sa rédaction et peuvent changer à tout moment et sans préavis. Raiffeisen décline toute responsabilité quant aux conséquences fiscales éventuelles de l'achat ou de la vente d'un instrument financier.

Directives visant à garantir l'indépendance de l'analyse financière

La présente publication n'est pas le résultat d'une analyse financière. Les «Directives visant à garantir l'indépendance de l'analyse financière» définies par l'ASB ne s'appliquent donc pas à la présente publication.